

d'accord avec la doctrine du plus pur libéralisme et de la démocratie intégrale — le droit, disions-nous, de se prévaloir de l'option d'une nationalité étrangère pour attenter à l'existence nationale du pays ; pour imposer la volonté de 18 ou 60.000 personnes à la volonté de 600.000 personnes ; voire même pour conspirer au détriment de leur patrie par une propagande à l'étranger en vue d'une annexion de leur pays à telle autre nation dont ils aiment à se réclamer. Le plus large libéralisme — s'il ne veut pas le suicide de la nation — ne saurait leur concéder que des droits et des devoirs égaux à ceux dont jouit l'écrasante majorité de leurs concitoyens (y compris le droit d'ériger des écoles italiennes dans les limites du respect dû au caractère national du pays). Leur reconnaître des droits supérieurs équivaldrait à annuler les lois qui régissent la société moderne et à remonter le cours des âges. Les ennemis du peuple serbo-croate de Dalmatie savent à merveille tout cela. Aussi bien, ils ont tendu un piège à l'Europe et aux Italiens du Royaume. Pour se tirer d'une situation aussi absurde que ridicule, ils ont inventé de toute pièce la légende d'une « expropriation forcée » des Italiens par les Slaves. Les « 60.000 » Dalmates italiens ne réclameraient donc que la restitution *in integrum* de leur statut national.

Mais à supposer qu'il en fût ainsi — et nous avons vu ce qu'il en est de cette ridicule légende